



# Espace Sportif Sucy-en-Brie

## Volley-ball

### Charte du licencié 2024/2025

Le **plaisir du jeu** est l'une des priorités du club. Tous les licenciés du club, y compris les parents, doivent conjuguer leurs efforts pour y contribuer.

Nom du licencié .....

**Parce que le Volley ball est un sport collectif et que je représente mon club et véhicule ses valeurs et son image, je m'engage à respecter les points ci-dessous :**

- 1/ Je m'engage à être à jour des documents obligatoires à l'établissement des licences et à valider la demande de licence et d'avoir réglé le montant de la cotisation.
- 2/ Je m'engage à respecter les autres licenciés du club, l'entraîneur, les dirigeants, tout comme ceux des clubs adverses et les gardiens du gymnase.
- 3/ Je m'engage à respecter le matériel du club et les équipements municipaux mis à disposition par la ville de Sucy.
- 4/ Je m'engage à respecter les spectateurs, les arbitres et leurs décisions (avant, pendant et après les rencontres), aussi bien à domicile qu'à l'extérieur. Je resterai maître de moi en toutes circonstances.
- 5/ Je suis conscient que tout vol, comportement agressif sera sanctionné d'une exclusion temporaire ou définitive après réunion de la commission de discipline interne en présence des intéressés. Toutes sanctions financières imposées par le Comité 94, la Ligue Ile-de-France et la FFVB me seront imputables, et j'en serais redevable au club. Je ne pourrai reprendre la compétition qu'après avoir acquitté le montant cette sanction.
- 6/ Je m'engage à remplir et signer l'attestation sur l'honneur honorabilité ne sont concernés que les adultes étant en contact avec des mineurs. (Entraîneurs, dirigeants, accompagnateur, chronométreurs, responsable de salle et arbitres)

Fait à : ..... Le.....

Le licencié(e)

Le représentant Légal

Le Président ES Sucy Volley

(lu et approuvé)

(lu et approuvé)